

M. Reid—Vendredi prochain—QUESTION—1. Durant l'année financière 1933-34, de quels avocats de Vancouver ou de New-Westminster le gouvernement a-t-il retenu les services?

2. Pour quels services particuliers a-t-on retenu les services de chacun?

3. Quels montants respectifs a-t-on versés à chacun de ces avocats en honoraires, émoluments ou dépenses?

4. Quels montants, le cas échéant, sont encore dûs?

M. Dubois—Vendredi prochain—QUESTION—1. Combien y a-t-il eu d'employés (a) permanents, et (b) surnuméraires aux chantiers maritimes de Sorel pendant chaque mois de l'année 1933?

2. Quel est le montant total des salaires qui ont été payés (a) aux employés permanents, et (b) aux employés surnuméraires pendant chaque mois de l'année 1933?

M. Thauvette—Vendredi prochain—QUESTION—1. L'entreprise du transport des correspondances entre Dorion, comté de Vaudreuil, et le village de Vaudreuil, et *vice-versa*, a-t-elle été adjugée?

2. Si oui, à qui et à quel prix?

3. Sinon, pourquoi n'a-t-elle pas été adjugée?

4. Quels ont été les autres soumissionnaires, le cas échéant, et quel a été le montant de leur soumission respective?

M. Bourgeois—Vendredi prochain—QUESTION—1. Y a-t-il eu des négociations entre les deux gouvernements, fédéral et provincial de Québec, quant à la part de chacun dans la célébration du troisième centenaire de la fondation de la cité de Trois-Rivières?

2. Dans l'affirmative, y a-t-il eu entente et une proportion a-t-elle été fixée pour la part de chaque gouvernement?

3. Est-ce que le gouvernement a reçu un avis officiel de la motion passée par la législature de la province de Québec autorisant le Lieutenant-Gouverneur en Conseil à accorder un octroi de \$100,000 pour assurer le succès des fêtes du troisième centenaire de la fondation de la cité des Trois-Rivières, pourvu que le gouvernement du Dominion du Canada ait affecté aux mêmes fins une somme égale à celle ci-dessus mentionnée?

M. Laflèche—Vendredi prochain—QUESTION—1. Le gouvernement provincial de Québec a-t-il suggéré au gouvernement fédéral l'exécution, en vertu de l'entente Gordon-Franceur, de certains travaux pour alléger le chômage dans le comté de Richmond-Wolfe, comté provincial, durant les années 1930, 1933 et 1934?

2. Si tel est le cas, quelle somme a été allouée pour chaque entreprise?

M. Fournier—Vendredi prochain—QUESTION—1. Le projet de centralisation des Services de traduction présenté par le secrétaire d'Etat comportera-t-il le congédiement de certains traducteurs?

2. Tous les traducteurs faisant partie du nouveau Bureau central des Traductions, le surintendant excepté, jouiront-ils d'un status égalitaire?

3. Si oui, le gouvernement étudie-t-il maintenant une révision vers la hausse des traitements des traducteurs moins rémunérés qui devront exécuter le même travail que leurs collègues?

4. Si oui, dans quelle proportion?